

DIAGNOSTIC PLOMB

Le diagnostic plomb (CREP) en 1 coup d'œil

Le CREP (Constat de Risque d'Exposition au Plomb) recherche le plomb dans les peintures des logements construits avant le 1^{er} janvier 1949. Il protège notamment les enfants du risque de saturnisme.



Obligatoire pour
Vente & location



Validité
Vente 1 an / loc. 6 ans



Réalisé par
Diagnosticueur certifié

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 1 Obligatoire pour tout logement dont le **permis de construire est antérieur au 1^{er} janvier 1949**.
- 2 Validité **1 an en vente, 6 ans en location ; illimitée si absence de plomb**.
- 3 Au-delà du seuil réglementaire, des **travaux ou mesures de sécurité** peuvent être exigés.

Un diagnostic à réaliser à Paris ou en Île-de-France ?

Heydiag — intervention sous 24h, rapport dans la journée.

 **09 77 77 36 99**